

EDITO DU MAIRE



Chers concitoyens,

L'évolution négative de la crise sanitaire qui nous frappe depuis le printemps 2020 nous contraint à davantage de restrictions dans notre vie personnelle, familiale et collective, situation qui pèse naturellement sur notre moral surtout en l'absence de visibilité sur sa résolution définitive.

Concernant le périmètre de ces restrictions, la préfecture du Nord a depuis quelques semaines identifié la Pévèle Carembault (38 communes, 94 000 habitants) comme territoire pertinent pour suivre les indicateurs moyens qui mesurent l'évolution de la Covid 19. En fonction des résultats, les mesures de restriction sont adaptées et homogènes au territoire communautaire et différent de la MEL dont les résultats moyens sont sensiblement plus dégradés que les nôtres. Cela explique que des règles de vie sociale à Fretin sont plus contraignantes qu'à Ennevelin par exemple.

Par ailleurs, cette dégradation de la crise sanitaire déclenche des mesures restrictives prises par le Préfet que nous respectons sans ajustement pour lesquelles nous vous demandons de les appliquer strictement. Elle nous conduit aussi malheureusement pour nos manifestations locales ou celles qui traversent notre territoire à une annulation (Paris Roubaix, TTE) ou à une régulation (11 novembre). Elle risque de mettre en péril les animations festives habituelles de fin d'année pour notre village : marché de Noël, repas tartiflette, remise des bons d'achat aux aînés, etc.), animations que nous essayons de maintenir à minima et que nous devons repenser pour respecter les prescriptions de sécurité sanitaire liée à l'épidémie.

Néanmoins, essayons tous de garder le moral pour l'avenir et des jours meilleurs qui ne manqueront pas d'arriver, restons solides et solidaires en aidant les plus fragiles à passer ces moments difficiles. Je vous demande aussi, au titre de notre responsabilité individuelle, de respecter les instructions des pouvoirs publics adaptées à notre territoire et d'appliquer strictement dans le village les gestes barrière qui nous protègent collectivement d'une évolution supplémentaire qui nous conduirait comme nos territoires voisins à encore plus de restrictions.

Je vous souhaite bonne lecture des informations municipales contenues dans cette publication de fin octobre qui devraient reprendre une cadence mensuelle de diffusion dès à présent et je compte sur vous pour participer aux prochaines actions et manifestations que la municipalité envisage de mettre en place pour sauvegarder la vie sociale dans notre communauté ennevelinoise.

Enfin, merci à nos habitants d'avoir adopté la Marque Page et de la fréquenter assidûment en nombre. Cela justifie le bien-fondé de cette réalisation, lieu de rencontre de notre village qui contribue à maintenir du lien social dans ces temps difficiles.

Prenez bien soin de vous.

Vos élus restent à votre disposition pour répondre à vos sollicitations.

Très cordialement

Votre maire,
Michel Dupont

ANIMATIONS

Repas tartiflette au profit du Téléthon

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, le traditionnel repas Tartiflette organisé à l'occasion du TELETHON aura lieu le dimanche 6 décembre 2020 à emporter uniquement.

Vous pourrez réserver votre tartiflette en remplissant le coupon-réponse ci-dessous (**en joignant impérativement le règlement, 7 € par personne**) en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ou lors de la permanence tenue salle du conseil en mairie le samedi 28 novembre de 10 h 30 à 11 h 30

Soyons nombreux à combattre la maladie !

COUPON-REPONSE REPAS TARTIFLETTE – Dimanche 6 décembre

Nom – prénom :

Numéro de téléphone :

souhaite(nt) réserver, à emporter uniquement

..... repas tartiflette x 7 € = €

Arbre des naissances

L'an dernier, la municipalité avait convié pour la deuxième année les parents ayant eu un bébé en 2019 pour planter un arbre symbolique « des enfants de 2019 ».

Cette initiative sympathique avait été appréciée et a permis aux élus et aux jeunes parents de se rencontrer. Nous souhaitons renouveler l'opération «planter un arbre en 2020». Malheureusement, cette manifestation ne pourra se dérouler dans de bonnes conditions.

Nous avons le choix entre planter un arbre 2020 sans inviter les parents et enfants ou reporter la plantation l'an prochain avec les enfants de 2021.

C'est l'option que nous avons choisi pour mettre tous nos bébés à l'honneur. Deux arbres seront donc plantés en 2021.

Halloween



Pendant les vacances de la Toussaint, le 31 octobre, certains enfants célèbrent Halloween en passant faire du porte à porte pour recevoir des bonbons.

En cette année particulière, le bon sens voudrait qu'il n'y ait pas de circulation des enfants pour éviter des contacts inutiles (vis à vis avec des personnes vulnérables avec échanges d'objets sans gestes barrières)

Nous comptons sur votre sens des responsabilités pour fêter Halloween en sécurité, à la maison, tout en décorant votre extérieur (lien You tube pour creuser une citrouille https://youtu.be/bf9k_c-PKbA).

Atelier «décoration de porte»

Au vu du contexte actuel, toutes les manifestations habituellement organisées par la municipalité semblent compromises. Pour pallier à cette morosité ambiante et marquer la fin de l'année, la municipalité vous propose un atelier «fabrication couronne de porte».

L'objectif est d'associer un maximum d'ennevelinois à cette démarche pour que beaucoup de maisons soient décorées.

Nous mettrons en ligne un tutoriel sur le site de la mairie et un atelier en présentiel avec quelques personnes ne disposant pas d'internet sera organisé dans le respect des consignes sanitaires. Ceux-ci seront encadrés par Elise («Les bouquets d'Elise»). Les dates seront communiquées ultérieurement.

La municipalité prendra en charge la base de la couronne et celle-ci pourra être décorée selon vos envies. Un kit de décoration sera disponible via Elise pour les personnes ne disposant pas de matériel ou d'idées. Vous pourrez accrocher vos réalisations dès leur confection. Un concours des plus belles couronnes mettra vos oeuvres à l'honneur lors de la prochaine info.

Si vous souhaitez vous pré-inscrire à l'atelier présentiel et/ou réserver une base de couronne, renseignez-vous en mairie en appelant le 03.20.41.53.20 avant le 15 novembre.



Avis d'enquête publique PLU

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Ennevelin, du 3 novembre 2020 au 5 décembre 2020 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs. Monsieur Claude HUART, principal de collège retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Lille.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie d'Ennevelin, pendant la durée de l'enquête, du 3 novembre 2020 au 5 décembre 2020 inclus, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie d'Ennevelin, Place Jean Moulin, 59710 ENNEVELIN. L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie d'Ennevelin dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.ville-ennevelin.fr

Les observations, propositions et contre propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à mairie@ville-ennevelin.fr. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie d'Ennevelin pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Mardi 3 novembre, de 8h30 à 11h30

Lundi 9 novembre, de 14h30 à 17h30

Mercredi 18 novembre, de 8h30 à 11h30

Vendredi 27 novembre, de 8h30 à 11h30

Samedi 5 décembre, de 9h00 à 12h00

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie d'Ennevelin et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.ville-ennevelin.fr.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Madame Caroline DUCATILLON, Directrice Générale des Services, à la mairie d'Ennevelin.

Recensement population

Le recensement de la population à Ennevelin, c'est pour bientôt. Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2021**.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Un recrutement de 4 agents recenseurs sera nécessaire pour cette période. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez envoyer votre candidature en mairie. Il faut retenir que c'est une mission qui demande une grande disponibilité en soirée et le week-end notamment et que des réunions et des séances de formation obligatoires sont prévues la première quinzaine de janvier. Le montant de la rémunération sera communiquée au moment du recrutement.

Par ailleurs, du fait de la généralisation du recensement par internet, les agents recenseurs devront également posséder un téléphone portable car ils seront quotidiennement destinataires de SMS de la part de l'INSEE.



Profil du poste :

- moralité et neutralité
- discrétion
- disponibilité
- ordre et méthode
- qualité de contact avec les habitants
- ténacité

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au **03.20.41.53.20**

Etrennes Esterra

Comme chaque année, nous sommes sollicités par les agents d'Esterra pour la vente de calendriers dans le cadre des étrennes. Une seule autorisation pour l'ensemble du personnel d'Esterra (représentant les trois collectes) a été donnée à Mrs Bruno et Logan RYCKEWAERT.

Ils devront être munis de cette autorisation et de leurs cartes professionnelles.

Conciliateur de justice

Nous vous rappelons que pour tout problème de voisinage, de conflits, vous pouvez consulter le conciliateur de justice, Monsieur EMAILLE qui organise des permanences en mairie de Pont à Marcq les premiers et troisièmes jeudis du mois de 14 h à 17 h.

Il faut prendre rendez-vous en mairie de Pont à Marcq au 03 20 84 80 80 sauf juillet et août.

Commémoration de l'armistice

Le 11 Novembre est une commémoration d'importance d'habitude à Ennevelin, avec l'organisation du concours «Devoir de mémoire» et la participation des élèves de l'école. Celui-ci ne pourra avoir lieu.

Cette année, cette manifestation sera organisée selon le protocole sanitaire c'est à dire 10 participants. Des élus et membres de l'association des Anciens Combattants désignés, se rendront à 11 h au monument pour cet hommage à nos soldats morts pour la France.

Pour associer symboliquement la population à ce «moment du souvenir», les cloches retentiront pendant la minute de recueillement .



Mutilation des chevaux

La France connaît depuis plusieurs mois un phénomène de mutilations d'équidés. Cela conduit à une montée de l'inquiétude dans le monde de l'équitation et chez les particuliers propriétaires de chevaux. Il est important de se montrer vigilant, mais en gardant toutefois à l'esprit que nous ne sommes, pour l'instant, pas touchés.

La gendarmerie de Pont à Marcq a sensibilisé l'ensemble des professionnels du monde équin sur le secteur et rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler le «17» pour signaler tout agissement suspect afin qu'une réponse immédiate au problème puisse être mise en œuvre.

Pour rappel, vous pouvez contacter la gendarmerie de Pont à Marcq au 03 20 61 41 20 de 8h à 19h ou le 17 en dehors de ces horaires.

L'enquête logement 2020

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2020 et dans le courant de l'année 2021, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation : indicateurs de la qualité de l'habitat, part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire
mail : enquete-logement2020@ipsos-direct.fr ou 0 800 970 674

Film «Auprès de nos fermes»

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Pèvèle Carembault et l'office de tourisme Pèvèle Carembault ont réalisé un documentaire, mettant en valeur la richesse agricole de notre territoire, sans oublier les paysages et les fermes.

Vous pouvez retrouver le film sur le site [www.pevelecarembault.fr/campagne vivante / patrimoine](http://www.pevelecarembault.fr/campagne-vivante/patrimoine).



Le marché

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner le samedi matin sur la place Jean Moulin pendant le marché par mesure d'hygiène et de sécurité.

Les gestes barrière doivent être respectés et le port du masque y est obligatoire.



CADRE DE VIE

Aéroport

L'aéroport de Lille porte un projet de modernisation de ses infrastructures. Dans ce cadre, il mène une concertation préalable, dédiée à son projet de modernisation.

Cette concertation permettra, d'une part, d'informer le grand public et de répondre à ses questions sur le projet, d'autre part d'enrichir le projet grâce aux propositions des participants. Elle se tiendra du 12 octobre au 4 décembre 2020.

Pour y participer, rendez-vous sur le site www.modernisons-aeroportdelille.fr. Un dossier de concertation est également disponible en mairie.

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 12 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020

Informez-vous
et exprimez-vous



Opération de nettoyage du village



Nous sommes tous attachés à notre cadre de vie, à la beauté et la qualité de notre environnement. Malheureusement, nos paysages sont très dégradés par des déchets jetés dans la nature et dans les rues.

Pour promouvoir l'engagement citoyen, la municipalité souhaitait organiser une matinée «Tous ensemble, nettoignons notre village». Les conditions sanitaires de prudence nous incitent à reporter cette action au printemps.

Nous comptons sur votre participation car l'engagement du bien vivre à Ennevelin est l'affaire de tous !

Cela ne nous empêche pas en permanence d'être acteur de notre environnement lors de nos promenades.

Certaines initiatives comme le «plogging» sont encouragées : c'est allier sport et collecte des déchets pour protéger la nature.

CIRCULATION – SÉCURITÉ

Création de zone bleue

Nous avons attiré plusieurs fois l'attention de la population sur le non-respect de stationnement et pris en compte les remarques d'Ennevelinois piétons pénalisés par des véhicules gênant leur circulation.

Ces avertissements n'ont pas été pris en compte.

De ce fait, nous avons pris la décision de réglementer :

- le stationnement sur le trottoir de la rue de la Reine sera strictement interdit et marqué d'une ligne jaune sur tout le linéaire concerné. Seul l'accès au parking de la Marque Page sera autorisé et matérialisé par une discontinuité de la ligne jaune face à l'entrée.

- la moitié du parking en face de la pharmacie sera en zone bleue pour les 4 places contiguës à la place PMR (personne à mobilité réduite). Elles seront délimitées par une résine bleue. Un disque de stationnement limité à 1/2 h nécessaire.

Un panneau «zone bleue» sera posé indiquant les modalités d'usage : zone bleue du lundi au samedi de 8 h à 20 h. D'autre part, il est rappelé que l'arrêt même minute sur le trottoir face à la pharmacie, en plus, sur le passage piéton est interdit.

De même, les places PMR de la place de la mairie sont réservées aux titulaires d'une carte PMR et non pour un stationnement proche des commerces. Des parkings sont à votre disposition à proximité. Il suffit de marcher 100 m (église-stade-Marque Page -salle des fêtes).

Nous comptons sur votre sens citoyen et participatif mais également sur l'engagement des commerçants dans ce sens pour que chacun trouve sa place dans nos espaces communs. La gendarmerie sera informée de ces modifications et les contrevenants seront verbalisés.



ACTION SOCIALE

Banque alimentaire

La collecte nationale pour la banque alimentaire aura lieu du 27 au 29 novembre 2020.

Le dépôt de vos dons pourra se faire à l'école Daniel Devendeville et à la Marque Page. Une boîte dédiée à cet usage sera à votre disposition du lundi 23 au samedi 28 novembre afin d'y déposer vos denrées non périssables à savoir :

- conserves de fruits ou de légumes,
- conserves de poissons ou de viande,
- huiles,
- riz, pâtes, semoule, sucre,
- plats cuisinés.

Nous vous en remercions par avance.



Interm'aide – camion de l'emploi

Le camion de l'emploi d'Interm'aide vient à la rencontre des demandeurs d'emploi et des entrepreneurs d'ENNEVELIN. Il sillonne les routes de la Pévèle Carembault et le bassin minier.

Le pôle Interm'aide, installé à Wattignies, est à l'écoute de toutes les personnes en difficulté par rapport à l'emploi, à tout moment de la vie et quels qu'en soient les motifs et la durée.

Le camion de l'emploi vous donne rendez-vous sur la place de la mairie, les vendredis 23 octobre, **20 novembre et 11 décembre de 9 h à 12 h** si :

- vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez travailler au service des particuliers (ménage, repassage, bricolage, jardinage, ...) ou au service des associations, bailleurs sociaux, collectivités locales ou entreprises (remplacement de personnel absent, mise à disposition d'agent d'entretien, manutentionnaire, secrétaire, ...),

- vous souhaitez discuter et échanger sur votre situation professionnelle.

Le camion sera stationné le long de la garderie, une partie des places de parking ne seront donc pas disponibles.



AGENDA

NOVEMBRE

- ▶ **Mardi 3**
:: Enquête publique PLU
8h30-11h30 permanence du commissaire enquêteur
- ▶ **Lundi 9**
:: Enquête publique PLU
14h30-17h30 permanence du commissaire enquêteur
- ▶ **Mercredi 11**
:: Commémoration
11 h au monument aux morts
- ▶ **Mercredi 18**
:: Enquête publique PLU
8h30-11h30 permanence du commissaire enquêteur
- ▶ **Samedi 14**
:: On fait un jeu ?!
de 15h à 18h à la Marque Page
- ▶ **Vendredi 20**
:: Camion de l'emploi
9h-12h place jean moulin
- ▶ **Vendredi 27**
:: Enquête publique PLU
8h30-11h30 permanence du commissaire enquêteur
- ▶ **Samedi 28**
:: inscription repas tartiflette
10h30-11h30 salle de conseil en mairie
:: Jeux de casse-tête
de 15h à 18h à la Marque Page

A Avelin,
espace Marie-Jeanne Favier

Mardi 1^{er} décembre 2020
de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h

A Templeuve,
salle polyvalente

Jeudi 10 décembre 2020
de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 15

Attention, il est obligatoire de s'inscrire au préalable sur mon-rendezvous-dondesang.efs.santé.fr

